Image not found or type unknown

# SAISIE ATTRIBUTION DEBLOCAGE DES FONDS

Par **nathalie boyenval**, le **18/07/2017** à **16:56**

Bonjour voilà un an le RSI a procédé a une saisie attribution sur mon compte perso suite a une erreur de leur part (confusion de mon dossier avec celui de mon époux) donc ils ont bloqué son dossier, non prélèvement du 1er trimestre pour 436€) saisie 412€ sur le compte cela fait un an maintenant le 25/03/2016, je me suis rendu chez le huissier pour obtenir une main levée sur mon dossier chose faite. Mais le problème maintenant c'est le banquier je n'arrive pas a obtenir le remboursement de mes 412€ comment puis-je faire je suis au crédit du nord je crois qu'il se moque de moi (j'envois les papiers a paris mais j'ai pas de réponse il est directeur ou un gamin)on est le 18/27/2017 cela fait plus d'un an. Merci de me donner des directives concrètes afin que j'obtienne satisfaction car aujourd'hui je suis en recouvrement bancaire pour clore le tout.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés